

CHAMBRE DES URBANISTES DE BELGIQUE

UNION PROFESSIONNELLE
RECONNUE EN 1962

Le Conseil de Direction

| | |
|-----------------------|-----------------|
| Président | M. JORTAY |
| Vice-Président | P. COX |
| Vice-Présidente | M. PARYSKI |
| Secrétaire Générale | F. HENNEQUIN |
| Secr. Gén. Adjoint | B. IPPERSIEL |
| Trésorier | S. COLIN |
| Conseiller | J-C. DE BRAUWER |
| Conseiller | P. LACONTE |
| Conseiller | D. AERTS |
| Conseiller | R. DAELE |
| Conseiller | S. PEETERS |
| Représentant SPW DGO4 | M. TOURNAY |
| Représentant AATL RBC | M. STEENS |

Siège social

Chaussée de La Hulpe 177/5
B - 1170 Bruxelles
Téléphone : 02 639 63 00
Téléfax : 02 640 19 90
e-mail : cub@urbanistes.be
site : www.urbanistes.be

Compte bancaire

ING 310-0412682-33
IBAN BE79 3100 4126 8233
BIC BBRUBEBB

Union

A/A.U 17.528-7049

Creating our futures.

ECTP-CEU

European Council of Spatial Planners
Conseil Européen des Urbanistes

MEMBRE DU CONSEIL
EUROPEEN DES URBANISTES

MEMBER OF THE EUROPEAN
COUNCIL OF SPATIAL
PLANNERS

www.ectp-ceu.eu

*

Membre de l'ARIB
(ARCHITECTS IN BRUSSELS)

ASSEMBLEE GENERALE DU 26 FEVRIER 2014

| | | |
|---|-----------------|-------------------------|
| PRESENTS : 46 signatures sur 163 membres (après démissions et avant les nouvelles admissions de l'AG) soit 29 % des membres | | |
| CLERBAUX | Bruno | Président |
| COX | Pierre | Vice-Président |
| JORTAY | Marc | Vice-Président |
| HENNEQUIN | Fabienne | Secrétaire Générale |
| COLIN | Serge | Trésorier |
| DE BRAUWER | Jean-Claude | Conseiller |
| IPPERSIEL | Bertrand | Conseiller |
| AGNEESSSENS | Sylvie | Conseillère |
| PARYSKI | Mati | Conseillère |
| LACONTE | Pierre | Conseiller |
| STEENS | Michel | Représentant RBC AATL |
| TOURNAY | Marc | Représentant SPW DGO4 |
| ADNET | Jean-Pierre | |
| AERTS | David | |
| BIANCHET | Bruno | |
| BLAFFART | Maud | |
| CIPOLAT | Fabrizio | |
| COSTA | Henri | |
| CULOT | Jean-Christophe | |
| DAELE | Renaud | |
| DE BIE | Thierry | |
| DEGRAEVE | Jean-Michel | |
| DEMOLIN | Jean-Paul | |
| FANK | Andy | |
| FRERE | Julie | |
| FUCHS-HECK-RITTER | Christian | |
| HAMAL | Jean-Philippe | |
| HANOCQ | Philippe | |
| JOLY | Barbara | |
| LEFEBVRE | Lucie | |
| LOIR | David | |
| MARIAGE | Xavier | |
| PEETERS | Serge | |
| PIANET | Muriel | |
| PISSART | Julien | |
| QUOIRIN | Marie-Hélène | |
| SIMON | Frédéric | |
| SIRAULT | Hugues | |
| SMOES | Nathalie | |
| TILMAN | Sophie | |
| TIMMERMANS | François | |
| UYTTEBROUCK | Frans | |
| VAN INGELGEM | Didier | |
| VAN WUNNIK | Pierre | |
| VERMEYLEN | Paul | |
| WIBRIN | Xavier | |
| | | 46 |
| DEMANET | Marie | Présente sans signature |

| PROCURATIONS A : | | |
|---|-------------|---|
| AGNEESSENS (3) | Sylvie | L. Collin, B. Dawance, Sauveur, |
| CLERBAUX (15) | Bruno | Amand, Bruyère, Cassiers, Dardenne, Defawe, Delcorps, Farla, Goffart, Haumont, Jussiant, Pinon, Polet, Protin, Recollecte, Van Cauwenberghe |
| COLIN (5) | Serge | De Salle, Frisque, Hustin, Michel, Roggeman, |
| COX (4) | Pierre | Dailly, Lotin, Pajot, Van Cutsem, |
| DE BRAUWER (5) | Jean-Claude | Bensaid, Cordier, Gemoets, C. de Granges de Surgères, Gemoets |
| HENNEQUIN (9) | Fabienne | Antoine, Baumans, Deberg, Falys, François, Goyens, Philippart de Foy, Pieters, Seremet, |
| IPPERSIEL (8) | Bertrand | P. Delvaux, Duyck, Hanin, Leroy, Nicolas, Poncelet, Sinzot, Vanderstraeten |
| JORTAY (1) | Marc | Hiligsmann, |
| LACONTE (1) | Pierre | Barras |
| PARYSKI (1) | Mati | Basista |
| PEETERS (1) | Serge | Quoistiaux |
| PIANET (1) | Muriel | Vanderputten |
| SMOES (1) | Nathalie | Dachelet |
| STEENS (1) | Michel | Carton |
| | | 56 |
| PRESENTS ET PROCURATIONS : 102, soit 63% des membres | | |
| Sont excusés sans procuration : Demailly, Moritz, (2) | | |
| NON EXCUSES : 61 (35 % des membres) | | |

LIEU

Péniche Ex-Cale

Quai Godefroid Kurth à 4020 Liège

PROGRAMME DE L'AG

16H30 Assemblée générale

19h30 Accueil des 13 nouveaux membres

19H50 Prise en fonction du nouveau CD

20H00 Conférence-débat : Le tram à Liège, un outil de transport mais aussi un vecteur de développement

Invités :

Monsieur Pierre BAAR du Bureau d'Etudes Greisch

Monsieur Jacques BERTRAND de la SRWT

La conférence est suivie d'une séance de questions-réponses.

21H00 Walking Dinner

COMPTE-RENDU DE L'AG

Approbation du PV de l'AG ordinaire du 26 février 2013

Le PV est approuvé à l'unanimité.

1. RAPPORT DU CD sur les activités et les projets en cours depuis février 2013

1.1. ACTIVITES DU CD ET SECRETARIAT

Le Conseil de Direction s'est réuni 8 fois en produisant du travail entre les réunions ; chaque réunion a fait l'objet d'un PV détaillé.

Les réunions ont lieu en alternance en Wallonie (DGO4 direction extérieure à Namur) et à Bruxelles soit à l'AATL (CCN directement accessible en train) soit au siège de la CUB. Pour satisfaire un maximum de membres, les réunions ont lieu des jours de la semaine différents, à 10 heures ou midi dans les administrations (wallonne et bruxelloise) et à 19H00 au siège de la CUB.

Ces horaires, remis en question par certains devront faire l'objet d'une mise au point dès la formation du nouveau CD.

Le CD doit regretter l'absence fréquente, voire systématique, de certains de ses membres posant la question de leur réelle motivation. Le CD souligne que les candidat(e)s à un mandat au sein du Conseil de Direction doivent avoir la disponibilité nécessaire afin d'assister aux réunions du CD et de participer - voire mener- un groupe de travail pendant toute la durée de leur mandat.

Des E-News devenus bimensuels (24 numéros en 2013) sont toujours envoyés aux membres avec les avis de marché, les candidatures, les événements et différentes informations professionnelles.

1.2. RELATIONS EXTERIEURES : RAPPORTS AVEC LES INSTITUTIONS

A. ETAT FEDERAL

B. WALLONIE

B1 Concours d'urbanisme pour étudiants 2012-2013

Pour mémoire : *L'organisation du concours fait partie de la mission confiée par le Ministre Henry à la MRAU (article 256.1 du CWATUPE) dont la personnalité juridique est assumée par l'UWA. La MRAU a invité les établissements supérieurs et universitaires de la Communauté française Wallonie-Bruxelles qui dispensent un enseignement en architecture, en urbanisme, en aménagement du territoire, en géographie, en architecture du paysage et en sociologie urbaine à inscrire ce concours dans les cursus académiques pour l'année 2012-2013.*

Le Cabinet Henry avait souhaité la collaboration de la CUB. Cependant aucun accord n'a pu être trouvé en matière de collaboration rémunérée.

Les prix ont été attribués en octobre 2013.

Aucun membre de la CUB n'a fait partie du jury.

B2 Révision du CWATUPE/CoDT

Rappel : Dans la suite aux travaux d'évaluation du CWATUPE par une dizaine de membres (P. Cox, F. Hennequin, S. Agneessens, C. Tilman, J.M. Degraeve, C. Vincent, M. Pianet, D. Aerts, M-H Quoirin,..) la CUB a participé aux tables rondes en 2012 et a poursuivi son travail de veille.

De manière plus précise, un groupe de travail (P. Cox, F. Hennequin, S. Agneessens, B Clerbaux, JP Adnet, M. Protin,..) a rédigé un projet d'arrêté sur les modalités d'agrément des urbanistes.

P. Cox est intervenu auprès du Cabinet afin que les textes en projet soient coordonnés avec les nouvelles dispositions relatives à l'enseignement de l'urbanisme en Communauté Française (Décret Paysage de l'Enseignement supérieur adopté en octobre 2013).

Le CoDT a été adopté en 3^e lecture par le GW et vient d'être transmis au PW, dans l'optique de l'approuver avant les élections régionales (25/5/2014).

B3 Révision du SDER

Rappel : Dans le cadre de la révision du SDER, le Gouvernement wallon a demandé l'avis de la CUB en date du 26 juillet 2012.

Il a organisé quatre séminaires réunissant une trentaine d'autres instances (liste fermée) durant le mois de septembre 2012. Les thèmes portaient sur l'habitat durable, l'économie, les transports durables, le patrimoine et les ressources.

La CUB a signalé au Gouvernement wallon son intérêt d'être associée à la suite des travaux. Une veille est maintenue afin de pouvoir remettre notre avis en temps opportun.

Le 11 septembre 2013, P Cox a représenté la CUB auprès d'IEW dans le cadre d'un séminaire d'évaluation du SDER et y a présenté les résultats de la réflexion menée par le groupe de travail.

Fin décembre, la CUB a été invitée à remettre son avis sur le projet de SDER en révision. Un appel à participation a été diffusé à l'ensemble des membres. L'avis en préparation et les éventuels membres vient d'être transmis au GW .

B4 Monuments et sites

Appel à candidatures du Ministre Di Antonio à la CUB pour être membre de la CRMS.

C. BRUXELLES CAPITALE

- AATL : Devenue Bruxelles Développement urbain (BDU) envoie à tous les membres de la CUB son rapport annuel, de l'Observatoire des Bureaux et de l'Observatoire du Logement Toutes les publications sont téléchargeables sur son site www.urbanisme.irisnet.be
- SDRB
La SDRB a demandé de relayer un appel d'offres sur notre site, ce qui a été fait
- Les agréments
BDU a terminé la collecte des informations relatives aux agréments comme auteurs de PPAS, de PCD et d'études d'incidences.
Les auteurs agréés figurent sur le portail urbanisme www.urbanisme.irisnet.be. (rubrique « Accueil » → Qui fait quoi)
- PPAS
Organisation, en automne d'un colloque commun CUB/ AVCB (Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles Capitale) à propos du PPAS et des outils réglementaires connexes; ceci

permettra ensuite de créer un contrat type validé par la CUB et l'AVCB à l'instar du contrat-type pour PCA wallon validé avec l'UVCW"

1.3. RELATIONS EXTERIEURES : RAPPORTS AVEC LES ASSOCIATIONS

A. CEU(Conseil européen des Urbanistes) / ECTP

Rappels :

- CUB : 1 des 27 « full members » ; cotisation = 1200 euros
- CUB : capacité et opportunité d'influence et d'observation via le Président B.Clerbaux qui est resté secrétaire général de l'ECTP-CEU jusqu'à l'assemblée Générale d'Automne à Cascais, au Portugal, le 22 septembre 2013 (cf infra)
- ECTP-CEU : site web performant (www.ectp-ceu.eu) dont un agenda commun des événements dont ont connaissance les associations ECTP-CEU, ISOCARP-AIU (Association Internationale des Urbanistes), EFLA (European Federation of Landcape Architects), IFHP (International Federation for Housing and Planning), AESOP (Association of the European School of Planning).

A.1. ExCo (Executive Committee ou Conseil de Direction) de l'ECTP-CEU

- Activités du Président B.Clerbaux comme Secrétaire Général ECTP-CEU jusqu'à l'AG du 22 Septembre 2013
 - Participation à 3 ExCo + 3 ExCo par Skype et 2 AG : Barcelone (avril) et Cascais (septembre)
 - Coaching du secrétariat de l'ECTP-CEU et du site web au siège social au Belo (Brussels Europe Liaison Office av d'Auderghem 63 dans le Quartier européen) soit par semaine : 1/2 journée au Belo + 1/2 journée au bureau
- A cette AG, renouvellement de l'« ExCo » avec transmission du siège belge juridiquement obligatoire (car c'est une asbl-internationale de droit belge) occupé par BCL à un représentant du VRP, Joris Scheers, selon l'accord de rotation CUB/VRP de représentation de la Belgique dans les associations internationales d'urbanistes à savoir l'europpéenne (ECTP-CEU) et l'internationale (ISOCARP: cf infra).
Redistribution des postes au sein de l'ExCo : Présidence assurée par un Irlando-Hollandais, Vice-Présidence par notre collègue du VRP, qui y fait donc son entrée, Secrétariat Général par l'ancienne Présidente, la Française Dominique Lancrenon. Arrivée d'un Allemand, Trésorier, maintien des Conseillers britannique, portugais et espagnol.
- Maintien de B.Clerbaux comme représentant de la CUB auprès de l'ECTP-CEU.

CFDU Conseil Français des Urbanistes

Le CFDU qui est la structure faitière des associations d'urbanistes françaises (SFU, UT, AFNAU, OPQU, associations régionales, ...), a organisé son université (fin août à Poitiers) sur la thématique des liens entre la formation et l'enseignement en rapport avec les profondes réformes relatives à sa politique d'urbanisme (renforcement de la décentralisation, reconnaissance du métier d'urbaniste, ...).

P COX y a représenté la CUB et reste en contact permanent afin de tenter certaines transpositions utiles à la reconnaissance du métier d'urbaniste

A.2. Principaux chantiers en cours (groupes de travail, lobbying):

- Reconnaissance de la profession > libre circulation des urbanistes en Europe:
 - Rappels
 - But poursuivi : permettre la libre circulation des urbanistes par les reconnaissances mutuelles de qualification (plateforme commune comme défini par la directive 2005/36/EC). Grosse étude en cours à l'ECTP-CEU depuis 3 ans
 - Première partie (état des lieux, de la profession en Europe : modalités, enseignement etc) terminée
 - Deuxième partie terminée et validée à l'AG de Cascais
 - Mise en route de la 3^e partie.
 - **Toute l'info disponible sur le site de l'ECTP-CEU www.ectp-ceu.eu sous l'onglet « Working Group » / Sous-onglet « Qualification recognition ».**
- Grand Prix Européen de l'Urbanisme
 - Ouverture du 10^{ème} « European Urban and Regional Planning Awards » dont la cérémonie des prix aura lieu en mai (ou juin) 2014 dans les bâtiments et avec l'appui du Comité des Régions de l'Union Européenne à Bruxelles pendant, et à coté de l'Assemblée des élus régionaux en charge de l'urbanisme de toute l'Europe (networking).
 - Le thème est l'énergie durable et l'urbanisme autour de 5 questions-clés; il est organisé dans le cadre du travail sur le climat mené par l'ECTP-CEU au sein du groupe TCPA dans le cadre du projet « Special » (cf point A6)
 - La CUB a voté un budget de 1800 € permettant de couvrir, à hauteur de 500 € l'inscription de 4 candidats ramenant à 50 € la participation financière du candidat ; en effet l'inscription a été ramenée à 500€.
Les candidatures devaient être rentrées pour le 28 février 2014, délai prolongé jusqu'au 31 mars 2014. Le CD n'a pas encore reçu de demande en ce sens, malgré ses rappels, qu'il renouvèle une fois encore.
Toute info utile sur www.ectp-ceu.eu / Onglet « ECTP-CEU events » / Sous-onglet Planning Awards
- « European Awards for Planners » ; pour rappel, il y a chaque année un Grand Prix Européen : une année sur deux ce sera pour l'urbanisme (les projets), une année sur deux pour les urbanistes (les personnes). Dans les 2 cas, ce sont les associations membres qui proposent leurs candidats. Pour cette première édition 2013, le Jury a reçu trop peu de propositions et le prix n'a pas été décerné
- Young Planners
Le 2^{ème} atelier de Young Planners 2013 réunissant plusieurs pays européens a connu un grand succès. http://www.ceu-ectp.eu/index.php?option=com_content&view=article&id=208&Itemid=214
Le 3^{ème} atelier de Young Planners 2014, est ouvert sur le thème : « Spatial Planning and Energy ». Pour rappel, il y a un défraiement prévu pour les jeunes urbanistes participant.
Toutes les infos sur le site www.ectp-ceu.eu / Latest News
- Réécriture et nouveau nom de la « New Chart of Athens » : la « New Chart of Athens » était le manifeste fondateur consignant, à côté d'autres ouvrages (« Try it this way », « 15 steps for planning » cf site web) la vision pour l'aménagement du territoire de l'ECTP-CEU ; après 3 ans de réflexion, elle a été complètement refondue pour s'adapter aux enjeux du XXI^e siècle et affublée du nouveau

nom de « **Charter of European Planning** » car la référence à Le Corbusier n'était une référence compréhensible que dans les pays francophones.

- Elle a été définitivement adoptée par l'AG et fait l'objet d'une présentation officielle à Barcelone ainsi qu'au CoTer (Association des Mandataires locaux chargés de l'urbanisme) au Comité des Régions de l'Union européenne; **elle est actuellement disponible, ainsi qu'une version résumée, dans les langues officielles de l'ECTP-CEU (français et anglais) en version électronique ou papier et sera traduite dans toutes les langues des membres. Nous vous recommandons vivement de vous la procurer.**

A.3. Activités des représentants auprès des organismes suivants :

Des délégués permanents et défrayés par l'ECTP-CEU l'ont représentée en 2013 auprès des organismes suivants,

- Conseil de l'Europe : CEMAT / CDPATEP; notre représentant Luc Emile Bouche-Florin a signalé la menace de disparition de la CEMAT
- Union Européenne :
 - Comité des Régions : COTER : la SG y a présenté la New Charter le 26/9 /13 et rappelé les Awards de mai 2014
 - NTCCP/UDGG : notre représentant Jan Vogelij signale la création d'une « European Planning Agency »
 - ESPON : 3 articles ont été envoyés par l'ECTP-CEU
 - URBACT : /
- Association iberico-sud-américaine (FIU)
- Nations Unies : UNhabitat /HPF :
notre représentant Lluís Brau informe que UH a proposé à la FIU et à l'ECTP-CEU d'aider à son projet sur la prospérité. Un GT est créé et 3 représentants de l'ECTP-CEU, dont Joris Scheers VRP iront au World 2014 Summit à Mexico.
- GPN (Global Planet Network) : notre représentant Vincent Goodstad a été au congrès
- Conférence internationale par skype le Jour de l'Urbanisme - « Planning Day », toujours en Novembre ; thème 2013 était « Water and Planning »

A.4. Elargissement du nombre de membres

- Rappels :
 - depuis 2011, ouvert aussi aux administrations et bureaux privés et plus seulement aux associations nationales d'urbanistes
 - constitution, au secrétariat, d'un listing de 350 associations liées à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme, vivier potentiel de membres correspondants.
- ECTP/CEU (rappel : 47 pays du Conseil de l'Europe et non de la seule Union Européenne) = en 2014 : 30 associations (23 full members et 7 corresponding members) soit +/- 30.000 personnes.
- Nouveaux membres
 - effectif : la Suisse
 - correspondant : Downing Planning
- Démissions :
 - Membre effectif : Pays-Bas
 - Membre correspondant : DASL (D) mais représenté par SRL (D) , qui est membre

A.5 Synergie avec les autres associations s'occupant d'AT et d'Urb. en Europe

IFHP s'est retiré du local commun (avec AESOP/ ECTP-CEU/ISOCARP) au Belo malgré les tentatives répétées de BCL pour les convaincre d'y rester.

A6 Contrats ECTP-CEU

L'ECTP-CEU a poursuivi sa collaboration avec l'équipe mise en place par TCPA (Town and Country Planning Association) avec différentes universités et bureaux d'études dans le cadre du contrat obtenu suite à l'appel européen IEE (Intelligence Energy) visant à réfléchir aux moyens à mettre en œuvre en urbanisme pour faire face aux économies d'énergie et modifications climatiques. (projet « Special »). Le rôle de l'ECTP-CEU sera de vulgariser et de diffuser auprès de tous les acteurs le vade-mecum issu des réflexions du Groupe.

A7 Nouveau service de recensement des appels d'offre

A l'initiative de B.Clerbaux, création d'un nouveau service sur le site web : le recensement, via des mots-clés, des appels d'offre européens dans les matières d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Ce service très performant (mise à jour régulière) est proposé contre inscription et une modeste rétribution qui peut être couplée avec celle pour s'inscrire au registre des experts.

BCL attire particulièrement l'attention des membres de la CUB sur l'intérêt de ce nouveau service.

Tout information sur www.ectp-ceu.eu Onglet ECTP-CEU services / Sous onglet « Call for tenders »

B VRP

- Selon l'accord de rotation VRP/CUB, G.Vloeberg, du VRP, doit céder la Présidence de la Délégation Nationale belge auprès de l'ISOCARP à un membre de la CUB le 1/1/2015.
Les candidats intéressés sont priés de se signaler au CD.
- B.Clerbaux et P.Laconte ont eu divers contacts avec le VRP soit en bilatéral soit via les réunions de l'ISOCARP organisées par le VRP
- Collaboration VRP/CUB dans le cadre d'Isocarp (cf point C infra)

C. ISOCARP

- La CUB est membre d'ISOCARP ; la cotisation est de 275 €/an. Rappel : Le VRP a suggéré à la CUB d'utiliser, comme le VRP, l'accord que la Délégation Nationale Belge a obtenu auprès de l'ISOCARP à savoir une réduction de la cotisation de membre individuel de 156 à 104 € si on est membre de la CUB.
Le CD insiste pour que des belges francophones s'inscrivent à l'ISOCARP, « L'association internationale à haute visibilité ; à part 4 membres de la CUB, il ne s'y trouve que des Flamands.
- Le Congrès annuel d'ISOCARP 2015 se tiendra en Belgique et aux Pays-Bas ; la Belgique en est co-organisatrice selon le principe suivant : les ateliers se tiendront dans différentes villes, hollandaises et belges, pendant 3 jours et la séance plénière à Rotterdam pendant 2 jours. En Belgique francophone, Liège est concernée dans le cadre du GT « Euregio/transfrontalisme ». B.Clerbaux a tenu une réunion préparatoire avec le VRP à ce sujet. Il en ressort qu'il faut désigner une personne-ressource côté CUB pour l'organisation ; cette personne devra déjà « se montrer » au Congrès 2014 d'Isocarp organisé en Pologne.
Les candidats intéressés sont priés de se signaler au CD.

D. AriB « Architects in Brussels »

- B.Clerbaux a assisté à 6 réunions et Alain Vanderputten, qui est devenu membre du CA, à 4.
L'AriB est très dynamique (cf site web www.arib.be) et en passe de remplacer l'Ordre dans les discussions avec les autorités régionales bruxelloises. Jusqu'à présent, BCL n'y mène, en tant que CUB du moins, qu'une mission d'observation et de visibilité de la CUB dès lors qu'il y est essentiellement question d'architecture. Mais, de facto, on y

parle aussi d'urbanisme tout en y dispose de gros relais (Bozar, les Cabinets) et moyens (subsidés politiques, 500.000 € du budget pub CIAUD).

- L'« Architects House » est maintenant ouverte, rue Allard 21 à 1000 Bruxelles (Sablon), adresse qui abrite aussi, directement ou via elle, l'ARiB, l'UPA, la FAB, l'UWA, le BVA, le CIAUD et dispose d'une salle d'exposition et d'une salle de réunion avec bar au rez, B. Clerbaux a proposé d'y installer aussi le siège social de la CUB ; son opportunité est actuellement discutée au CD. Avantage : bénéficiaire de la visibilité et de la logistique d'AH. Inconvénients : risque accru d'assimilation de l'urbanisme et de l'AT à l'architecture.

F. CIAUD

Il y aura des élections en juin 2014 pour le CA. Si la CUB veut y être représentée en tant que telle (rappel : Chantal Vincent est au CA), elle doit impérativement élaborer une stratégie de « stemmbloc », les places d'administrateur étant très convoitées.

G UNPLIB / UCM

Mati Paryski, Serge Colin et Pierre Cox ont représenté la CUB à diverses réunions.

Pierre Cox a participé le 4 février 2014 à une réunion sur le projet de loi « Déontologie » et obligation d'organisation des professions libérales (en lien avec le livre XVI du Code Economique en préparation à la Chambre des Représentants)

H. FEDEIE

La FEDEIE est la Fédération des Bureaux d'Etudes agréés en Incidences sur l'Environnement (en RBC et Wallonie) et est très active, particulièrement en Wallonie, grâce à de nombreuses réunions, très régulières, et des groupes de travail (agrément, négociations avec le CWEDD etc).

La CUB y a un œil via ses membres qui en font partie. Cette observation est très importante dans la mesure où l'environnement prend de plus en plus l'ascendant sur l'aménagement dans le traitement de l'aménagement du territoire. www.fedeie.be

1.4. RECONNAISSANCE DE LA PROFESSION, FORMATION ET ENSEIGNEMENT

Pour rappel : Afin de répondre à la directive « Services », le CEU a entamé une vaste étude comparative, visant d'une part l'organisation professionnelle des urbanistes et les métiers et d'autre part, la formation de l'urbaniste.

Pour la reconnaissance professionnelle et comme le VRP ne veut pas s'associer à la CUB pour une procédure commune au niveau de l'état fédéral, le travail se concentrera sur les niveaux européen et régional et/ou communautaire. Néanmoins, cette voie reste hypothétique au regard des niveaux de formation de l'urbaniste.

Il ressort des travaux actuels du CEU et compte tenu des trop grandes différences entre les formations d'une part, mais aussi des pratiques professionnelles d'autre part, qu'une voie médiane se dessinerait par des accords de reconnaissances partiels entre les pays, ...

Cette problématique a été évoquée dans le cadre de L'APERAU (Association pour la Promotion des Etudes et de Recherche en Aménagement et Urbanisme) qui a adopté des critères d'évaluation des formations forts semblables à ceux avancés par le CEU. L'APERAU soutient nos 4 filières de formation afin qu'elles puissent toutes à terme, organiser un master de 120 crédits. Elle recommande également à ce que nos instituts puissent s'inscrire en lien étroit avec le monde professionnel. A cet égard, elle suggère que les étudiants puissent bénéficier d'un stage de 3 mois continus en entreprise, dans leur parcours d'étude. Il s'agit pour les praticiens d'éclaircir cette demande.

Pour rappel, des travaux communs sont organisés entre l'UCL, l'ULB et l'ISURU avec l'IAUL (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Lille), afin de monter un master européen (programmes d'échanges et de spécialisation) aujourd'hui baptisé « Initiative pour la Ville Européenne ».

Ce chantier se poursuit.

Le Gouvernement de la Communauté française a adopté le Décret Paysage de l'enseignement supérieur. Ce décret clarifie l'organisation générale de l'enseignement supérieur par la création d'une seule académie au travers de l'ARES (organe de coordination transversale).

La formation d'urbanisme et aménagement du territoire est reprise dans le domaine d'étude « Art de bâtir et Urbanisme » inclus dans le secteur « Science et Technique ».

Deux filières sont clairement établies :

- Master de spécialisation en urbanisme et aménagement du territoire (60 crédits) organisé par les universités: L'ULB, l'UCL et l'ULG sont habilités.
- Master en urbanisme et aménagement du territoire (120 crédits).L'ISURU est habilité.

1.5 PROJETS EN COURS

A. Groupe de travail marchés publics de services et outils d'urbanisme en Wallonie et en Région de Bruxelles Capitale

Pour rappel : *Le groupe de travail constitué pour les « Marchés publics » a pour objet la rédaction de cahiers de charges type pour l'élaboration des différents documents d'urbanisme en Wallonie et RBC.*

Ce chantier répond à la nécessité de recadrer les relations entre parties, suite aux trop nombreuses modifications légales (Marchés publics, législation sociale, CWATUPE, COBAT, évaluations environnementales, information du citoyen...). En outre, la plupart des CSC qui sont imposés actuellement, sont particulièrement inéquitables, rendant la viabilité des bureaux d'études, particulièrement précaire. On observe que la tendance marquée depuis plusieurs années d'une désaffectation des bureaux se poursuit et il nous revient que certains appels d'offres restent sans candidat....

Ce groupe (Pierre Cox, Fabienne Hennequin, David Aerts, Sylvie Agneessens, Bertrand Ippersiel pour la Wallonie, Serge Colin, Maty Paryski, Didier Recolte, Anne Sinzot et Serge Colin pour Bruxelles Capitale) a poursuivi le travail de rédaction du premier cahier des charges-type avec l'UVCW (Thibaut CEDER et Madame Van Rillaer, consultant Philippe Pieters) et l'appui de Philippe Flamme (Professeur d'université reconnu en la matière).

Le document « Cahier des charges-type : PCA » est finalisé depuis fin 2012 et est consultable sur le site de la CUB et téléchargeable par les membres adhérents à l'UVCW.

Toutefois, de nombreuses modifications fondamentales apportées à la loi sur les marchés publics, ainsi que la transformation du CWATUPE en Codt ont et auront un impact sur la pratique de l'urbaniste. Il a été convenu d'attendre que

ces modifications annoncées soient rendues applicables pour reprendre les travaux d'adaptions aux CSC type en RW et RBC.

E. Groupe de travail « Comité de rédaction » par Marc Jortay

-Partenariat avec la revue des cahiers nouveaux (SPW DGO4)

Rappel : un membre du CD fait partie du comité de rédaction : Marc Jortay substitué lorsque nécessaire par Jean-Claude de Brauwer.

Bilan 2013.

Un ralentissement, à la fois dans le rythme des parutions et dans la participation des membres de la CUB s'est fait ressentir.

De même, il s'agit souvent des mêmes intervenants.

Nous sommes attentifs à garder l'indépendance de nos écrits et une légère ingérence maladroite a fait l'objet d'une mise au point de la CUB.

Etonnamment, le n° programmé pour mars 2014 « Discours politique et aménagement du territoire a été postposé à juin 2014.

Le n° 85 de juin 2013 « politique foncière » a recueilli la participation de R.P.Dardenne, P.Simoens, P.Laconte, C.Collette.

Le n° 86 de septembre 2013 « Patrimoine extra-ordinaire » a recueilli la participation de J.C. de Brauwer et C.Meyfroid.

Le n° 87 de décembre 2013 a été conçu « en interne » de la DGO4, et malgré notre proposition, la CUB n'a pas été invitée à participer à ce N°.

La visibilité sur le prochain n° est quasi nulle.

On peut s'interroger sur les moyens mis en œuvre par la DGO4 pour assurer la continuité régulière de cette revue professionnelle dont il convient de souligner la qualité.

-Dès lors, la mise en place d'une plate-forme d'échange dans le cadre du renouvellement du site web de la CUB et de l'ASBL ne pourrait-elle pas devenir la source de l'une ou l'autre publication assurée par l'ASBL ?

C'est une réflexion qu'il faudra poursuivre.

Appels lancés à l'occasion de l'AG pour les numéros prochains :

- **Juin 2014 « Discours politiques »**
- **Septembre 2014 « Lieux de mémoire » en particulier les modifications urbaines consécutives d'une guerre, la place des Monuments, anecdotes,...**
- **Décembre 2014 « Energies renouvelables »**

E. Groupe de travail « Méta Données » par Sylvie Agneessens

Participants :

Christian Fusch, Xavier Mariage, Sylvie Agneessens

Objectifs :

L'objectif de ce GT est de simplifier pour les membres de la CUB l'accès aux données cartographiques des régions wallonne et bruxelloise par le biais de conventions d'accès auprès des organismes producteurs de données (Cadastre, IGN, SPW, RBC).

Etat d'avancement :

Le GT s'est réuni trois fois sur l'année.

Un état des lieux des données accessibles et de leurs formats en libre accès a été réalisé ainsi que le point sur l'accès aux données des autres professions (géomètres notamment).

Une première réunion a en outre été organisée avec le Directeur de la cellule géomatique de la RW, Xavier Demaret afin d'exposer nos demandes.

Constats :

- Le contexte de l'accès étendu aux données et de l'open source est en pleine évolution en Europe et la RW met en place cet accès à travers son service de géomatique chargé de regrouper toutes les données produites par le SPW et de les diffuser.
- la RBC est plus avancée que la RW à travers la mise à disposition libres des données géomatiques sur son nouveau site (géoloc et bruciel).
- En RW il faudra encore plusieurs années avant que ce soit effectif (accès libre et en open source).
- Une convention pilote dite « métiers » pour la mise à disposition plus rapide et facilitée des données est en cours d'élaboration pour les notaires par le service géomatique ;
- Le GT va recevoir de Mr Demaret le modèle de cette convention pilote afin de l'adapter aux besoins des membres de la CUB :
 - o Il s'agit d'environ 150 types des données dont les données IGN pour lesquelles le SPW dispose d'un droit de redistribution, pour autant qu'elles soient utilisées à des fins non commerciales et dans le cadre de documents publics ou de documents privés devant contenir celles-ci (du fait de dispositions réglementaires : par exemples PUR, Schémas directeurs, permis techniques voiries... selon cwatupe)
 - o La CUB serait l'intermédiaire de redistribution à ses membres avec droit de contrôle du SPW quant à leur usage
 - o Un retour de fichier finalisés vers le SPW serait convenu en contre partie (par exemple SSC approuvés, PCA approuvés,...)
 - o Ces modalités sont à établir dans la convention pilote.
- Pour les données du cadastre : le GT explore les possibilités de convention avec le cadastre à l'instar des géomètres ;

Prochaines étapes :

- Adapter la convention pilote (à recevoir du SPW) aux spécificités de la CUB ;
- La faire valider par le SPW et le ministre de l'AT pour la rendre effective.

| |
|--|
| G Groupe de travail « EVOLUTION DES STRUCTURES DE LA CUB » |
|--|

Comme annoncé à l'AG précédente, le CD a finalisé les réflexions pour disposer désormais de 2 structures :

- une structure pour la défense et la promotion des urbanistes et des modalités d'exercice de leur profession ; c'est l'actuelle Union professionnelle, maintenue mais améliorée
- une structure pour faire entendre notre voix (la voix des urbanistes et des aménageurs du territoire, via des colloques, publications, communiqués de Presse, concours) sur la matière proprement dite « squattée » par de plus en plus d'intervenants divers, mieux organisés et/ou nantis que nous ; c'est une ASBL qui apparaît la meilleure formule à cet égard notamment parce qu'elle permet l'accès aux subsides pour organiser, ce qui est très problématique dans le cadre d'une Union comme dans la situation actuelle.

Le groupe de travail, constitué de plusieurs membres sous la direction du Président (B. Clerbaux, M. Jortay, Mati Paryski, David Aerts, P. Cox et JC de Brauwer) s'est réuni à de nombreuses reprises.

2 . PROJETS à mener d'ici l'AG 2015

Les objectifs récurrents de visibilité, de crédibilité et de viabilité de notre association seront poursuivis sur base d'une triple réflexion sur :

- une profonde évolution de nos structures
- une professionnalisation progressive, mais continue, de ces structures

- un refreshing du lay-out (noms, logo, site) en phase avec ces deux premiers points

L'objectif de l'année passée de venir à cette AG 2014 pour y faire approuver de nouvelles structures, de nouveaux moyens et une nouvelle équipe dirigeante qui devra les mettre en œuvre est rencontré.

D'autres objectifs très importants seront poursuivis :

- Actualisation et poursuite de l'écriture des CSC-type en fonction des nouvelles dispositions MP et CoDT
- Reprise du dossier « Reconnaissance professionnelle » (V UNPLiB)
- Mise en œuvre de dispositions déontologiques selon les dispositions du Livre 16 du Code Economique (V UNPLiB)
- Veille sur l'évolution du CoDT et participation éventuelle aux commissions (Arrêtés ministériels, circulaires, Vade-mecum, ...)
- Réactualisation de l'étude socio-économique sur le contexte professionnel

3. INTERVENTIONS DES MEMBRES ET DEBAT

Formation des urbanistes : Un membre considère que la CUB doit être plus ambitieuse que d'en rester au master de 60 crédits du Décret Paysage. Il faut pousser une formation en 120 crédits.

Le CD précise que la CUB est déjà intervenue en ce sens.

Un amendement sera étudié dans ce sens par le prochain CD.

Différenciation entre CUB et FUP :

CUB : défense de la profession d'urbaniste, analyse de la méthodologie des projets

FUP : lieu de débat sur les grands enjeux, sur le contenu des projets

Au risque parfois d'être en contradiction.

La FUP restera liée étroitement à la CUB conformément aux statuts.

Statuts CUB : la matière « urbanisme » doit être étendue à la notion de paysage non bâti.

PCO confirme que la définition l'inclut.

N'y a-t-il pas contradiction entre les conditions d'adhésion qui ne nécessitent pas un diplôme d'urbaniste et le souci de professionnaliser via la reconnaissance du titre ?

Un socle commun européen est en cours d'établissement.

La CUB doit bien sûr encourager les jeunes à suivre le master urbanisme et aménagement du territoire.

Il convient d'instaurer au sein de la CUB une commission qui traitera les demandes d'adhésion des personnes qui n'ont pas le diplôme. Le problème étant qu'il est toujours difficile de discerner une expérience personnelle et les références d'un bureau.

La notion de « bien commun » n'est pas assez concrète. C'est une notion importante de la pratique de l'urbanisme.

La CUB souhaite s'ouvrir à tous les métiers de l'Aménagement du Territoire. Elle souhaite compter plus de Catus (plus nombreux sur le marché que les bureaux privés) mais attention à vérifier leur véritable pratique en matière d'urbanisme. L'activité commerciale est exclue. Elle sera acceptée au FUP.

Création de l'ASBL For Urban Passion :

Signée devant notaire le 24 février.

Un membre regrette que cette ASBL soit déjà créée.

Le CD répond que la possibilité d'évoluer est bien sûr présente, qu'il attend les réactions pendant les 8 prochains mois. Un plan d'action est à l'étude et ensuite une communication sera mise au point : plaquette,...

On crée l'outil pour faire le produit : un lieu de débat. Il convient d'ouvrir le milieu, d'assurer un débat honnête.

La terminologie « urban » donne une connotation trop urbaine. Pourquoi pas « urba » ?

Le CD s'est inspiré du VRP flamand.

Cette ASBL créera le nouveau site internet.

Les Maisons de l'urbanisme peuvent être membres.

4. VOTES

Vote sur les nouveaux statuts de la CUB (94 votants):

Pour : 90

Contre : 0

Abstentions : 4

Vote de principe sur la création de l'ASBL FUP (94 votants) :

Unanimité

5. RAPPORT DU TRÉSORIER BIBLIOTHÉCAIRE

Cf. annexes ci-après.

Les retards de cotisation sont de l'ordre de 6000 € au 31/12/2013.

Un membre intervient pour regretter que les demandes de cotisation ne soient pas envoyées clairement et de ce fait, ont souvent été perdues dans les boîtes E-mails. Notamment pour les stagiaires.

Deux membres sont désignés comme scrutateurs pour la vérification des comptes de 2013 : MM Serge Peeters et David Aerts.

Ils remercient le trésorier de l'envoi fait suffisamment tôt. Ils souhaitent que les objets des notes de frais soient plus clairs.

Les scrutateurs confirment la régularité des comptes qui sont approuvés à l'unanimité (à main levée).

6 VOTE SUR LES NOUVELLES DEMANDES D'ADHESION ET INFORMATION SUR LES DEMISSIONS

Voir document annexe ci-joint.

ADHESIONS

Les dossiers de 13 demandes d'adhésion (5 stagiaires, 7 effectifs, 1 représentant du SPW DGO4) ont été rentrés, ont été considérés comme complets et ont été acceptés par le CD (voir liste ci-après). Ces candidatures sont présentées à l'AG.

Les votes ont été unanimement positifs pour les 13 adhésions.

Membres effectifs :

Mmes et MM. Deneff, Fally, Gilles, Deroover, Wasilewski, Colin, Naiken

Membres stagiaires :
Mmes et MM. Lacasse, Sevrin, Wauters, Jadoul, Duvivier

Membre représentant le SPW DGO4 comme suppléant de Marc Tournay:
M. Pongo.

Le changement de statut des membres stagiaires en membres effectifs sera déterminé dans les prochaines semaines en fonction des situations spécifiques.

DECES : 1 personne

M. Puttemans, architecte, urbaniste, artiste et poète, ancien président de la CUB. JC de Brauwer lui rend un dernier hommage.

DEMISSIONS reçues par écrit

Mmes et MM. Regniers, Vanhove, Christians, Meyfroid, Danhier

Total : 5 personnes

7. RENOUELEMENT PARTIEL DU CD

Le Conseil de Direction est renouvelé pour 4 de ses membres : Bruno Clerbaux président, Marc Jortay, vice-président, Sylvie Agneessens et Alain Vanderputten, conseillers.

Marc Jortay se représente.

Trois membres sont candidats : David Aerts, Renaud Daele et Serge Peeters.

Pour ce vote à scrutin secret, conformément aux statuts, chaque membre présent ne pouvait bénéficier que d'un total maximal de 4 procurations.

David Aerts a été élu avec 62 oui, 2 non et 1 abstention

Renaud Daele a été élu avec 62 oui, 1 non et 2 abstentions

Marc Jortay a été élu avec 62 oui, 3 non

Serge Peeters a été élu avec 62 oui, 2 non et 1 abstention.

Après délibération au sein du Conseil de Direction, les fonctions ont été réparties comme suit :

Président : Marc Jortay

Vice-président : Pierre Cox

Vice-présidente : Mati Paryski

Trésorier : Serge Colin

Secrétaire générale : Fabienne Hennequin

Secrétaire général adjoint : Bertrand Ippersiel

Conseillers : Jean-Claude de Brauwer, Pierre Laconte, David Aerts, Renaud Daele, Serge Peeters

Représentant SPW DGO4 : Marc Tournay

Représentant AATL RBC : Michel Steens

Des remerciements ont été adressés à Sylvie Agneessens pour son rôle de conseiller au sein des groupes de travail et à Bruno Clerbaux qui a œuvré au développement de notre Union professionnelle pendant 12 années consécutives.

8. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

Les nouveaux membres présents sont applaudis.

La CUB compte à partir de ce jour 175 membres.

La séance officielle est levée.

9. CONFERENCE-DEBAT

Conférence-débat :



**Le tram à Liège,
un outil de transport mais aussi un vecteur de développement**

Invités :

Monsieur Pierre BAAR du Bureau d'Etudes Greisch
Monsieur Jacques BERTRAND de la SRWT

La conférence est suivie d'une séance de questions-réponses.

10. WALKING DINNER

La soirée se termine par un walking Dinner avec 71 participants (47 membres, 9 nouveaux membres et 15 extérieurs).